

# SOCIÉTÉ DE RECHERCHES MINIÈRES FRANÇAISES ET COLONIALES ET D'ENTREPRISES

PARIS

Société de recherches minières françaises et coloniales et d'entreprises  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 novembre 1926)

Sous cette dénomination vient d'être constituée une société anonyme ayant pour objet la recherche et l'exploitation de toutes mines et carrières en France, colonies, pays de protectorat et à l'étranger, ainsi que la construction et l'entretien des chemins de fer et des voies de communication.

Le siège social a été établi à Paris, 18, rue Séguier. Le capital initial est de 2 millions, en actions de 100 fr., dont 2.500 série A et 17.500 série B, toutes souscrites en numéraire. Les actions A ont droit à dix voix chacune et les actions B à une voix chacune dans les assemblées.

Il a été attribué à M. Paul Fiévet, administrateur délégué de la société, 2.500 parts de fondateur en rémunération de ses apports.

Le premier conseil d'administration est composé de MM. Pierre Lorton, 136, rue d'Assas, à Paris ; Albert Ebingre, 116, rue Lamarck, à Paris ; Roger Trousselle<sup>1</sup>, 49, rue de Maubeuge, à Paris ; Joseph Vuytsteke, à Menin (Belgique) et Paul Fiévet, 107, avenue de la République, à Paris.

---

SOCIÉTÉ DE RECHERCHES MINIÈRES FRANÇAISES ET COLONIALES ET D'ENTREPRISES  
(*Le Temps*, 27 février 1927, suppl. éco., p. 2)

Persévérant dans sa politique d'accroissement continu de son domaine minier au Maroc, cette société vient de conclure avec une autre société minière un accord par lequel celle-ci lui rétrocède tous ses droits sur une propriété d'une superficie de 11.200 hectares contenant divers gisements de manganèse et de fer.

Les anciens propriétaires seraient dédommagés par un pourcentage dans les bénéfices nets obtenus par la Société de recherches minières dans l'exploitation de ce nouveau domaine.

La Société de recherches minières, qui possédait déjà divers gisements de manganèse, fer et cuivre dans le nord du Maroc oriental, verra ainsi sa capacité de production considérablement accrue dans un avenir assez rapproché. Elle extrait actuellement de divers gîtes du manganèse d'une teneur moyenne de 48 à 50 %, qui est largement « payante » en raison des bas prix d'extraction et de la proximité des voies de communication.

---

<sup>1</sup> Roger Trousselle, administrateur ou président d'une quinzaine de sociétés dont l'Omnium colonial. Voir encadré :

Cependant, assurée par ses nouveaux accords d'avoir à sa disposition un tonnage de fer suffisamment important pour justifier une exploitation avec des moyens puissants, la société étendrait désormais son activité à l'exploitation du minerai de fer et de cuivre qu'elle possède.

Nous aurons prochainement l'occasion d'étudier les autres branches d'activité de cette société.

---

Société de recherches minières françaises et coloniales et d'entreprises  
(*Le Temps*, 1<sup>er</sup> août 1927)

Il a été exposé dans le « Supplément économique » du 27 février dernier le but et les branches d'activité de cette société dont le siège social, primitivement rue Séguier, vient d'être transféré 154, boulevard Haussmann.

L'assemblée générale ordinaire s'est tenue le vendredi 1 juillet 1927, à 11 heures, au siège social, sous la présidence de M. Pierre Lorton, président du conseil d'administration.

Les comptes soumis à l'assemblée, faisant apparaître, un bénéfice de 11.803 fr. 75. affecté à divers amortissements, ont été approuvés à l'unanimité.

L'assemblée générale a ratifié, également à l'unanimité, la nomination de MM. Roger Trousselle et Joseph Vuytsteke comme administrateurs ainsi que toutes les autres résolutions qui lui ont été soumises.

Le rapport du conseil fait ressortir que le premier exercice n'a eu qu'une durée effective de deux mois et que, cependant, les travaux de recherches ont pu être conduits de manière à être payants », fait assez rare dans les affaires minières.

Le rapport signale également qu'un éminent géologue a visité les permis de la société et a conclu à l'existence d'un gisement très important de minerai de manganèse.

Répondant à la demande d'un actionnaire, le président a déclaré ne pas vouloir communiquer officiellement. étant donné leur importance, les chiffres indiqués par ce géologue, préférant attendre que les travaux de développement et de traçage, qui sont poussés très activement, en aient confirmé l'exactitude.

---

Société de recherches minières françaises et coloniales et d'entreprises  
Société anonyme au capital de 2.000.000 francs  
Siège social à Paris, 154, bd Haussmann  
(*Les Archives commerciales de la France*, 28 octobre 1927)

Le conseil d'administration de la Société de recherches minières françaises et coloniales et d'entreprises, société anonyme au capital de 2.000.000 francs, dont le siège est à Paris, 154, boulevard Haussmann, fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra qu'à défaut de versement: du quatrième quart appelé sur les actions de la catégorie A de la société portant les numéros 1.101 à 2.350 et 2.476 à 2.500, il sera procédé, dans les délais stipulés par les statuts, à la vente aux enchères publiques des actions dont il s'agit.

Le conseil d'administration.

---

(*Les Archives commerciales de la France*, 17 février 1928)

PARIS. — Modification. — Soc. de RECHERCHES MINIÈRES FRANÇAISES et COLONIALES et d'ENTREPRISES, 18, Séguier. — Transfert du siège, 154, bd Haussmann. — 20 janv. 1928. — *Loi*.

---

*(Les Archives commerciales de la France, 16 mai 1930)*

PARIS. — Modification. — Soc. de RECHERCHES MINIÈRES FRANÇAISES et COLONIALES d'ENTREPRISES, 54, av. Marceau. — 7 mai 1930. — *Q. J.* (pub. du 9 mai 1930).

---

*(Les Archives commerciales de la France, 3 juin 1930)*

PARIS. — Modification. — Soc. de RECHERCHES . MINIÈRES FRANÇAISES et COLONIALES et d'ENTREPRISES, 54, avenue Marceau. — 7 mai. 1930. — *Q. J.* (Pub. du 28 mai 1930).

---